

Examen professionnel de secrétaire administratif 2017

La note de service (SG/SRH/SDDPRS/2017-41) concernant l'examen professionnel d'accès au corps des secrétaires administratifs (S.A.) relevant du ministre chargé de l'agriculture vient de paraître.

Ce concours est réservé aux fonctionnaires appartenant à un corps de catégorie C justifiant, au 1er janvier 2017, d'au moins 7 années de service public.

Il comporte une épreuve écrite d'admissibilité et une épreuve orale d'admission portant sur le dossier **RAEP** (reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle).

Calendrier

- **Pré-inscriptions** : du 12 janvier au 12 février 2017 sur le site www.concours.agriculture.gouv.fr
- Date limite de retour des dossiers d'inscription : 24 février 2017 dernier délai (le cachet de La Poste faisant foi).
- Épreuve d'admissibilité : 23 mai 2017
- Date limite de dépôt du dossier de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle (RAEP) pour les candidats admissibles : 28 juin 2017 (le cachet

de La Poste faisant foi).

- Date et lieu de l'épreuve orale d'admission : à partir du 12 septembre 2017 à PARIS.

A noter que **vous avez droit à une formation de 5 jours** pour préparer ce concours (indication portée dans la note de service).

[2017-41_final](#)